

24.06.2024 - 10:00 Uhr

**Luca Albertoni nommé au conseil d'administration de la SERV**



**Le Conseil fédéral a nommé Luca Albertoni au conseil d'administration de la SERV. Le nouveau membre du comité, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie du Tessin, entrera en fonction le 1er juillet 2024 pour le reste de la période de mandat de 2024 à 2027.**

Les élections générales au conseil d'administration de la SERV pour la période de 2024 à 2027 se sont déroulées en novembre 2023. Sur les huit membres que compte le conseil, certains ont été réélus, d'autres nouvellement élus. Le conseil d'administration de la SERV compte désormais une personne supplémentaire afin d'accroître sa flexibilité, d'optimiser son savoir-faire et de garantir la représentation de la Suisse italophone. Par le passé, le CA de la SERV a déjà compté neuf personnes, le nombre maximal de membres, et ce fut une expérience positive.

La présidente du conseil d'administration, Barbara Hayoz, déclare: "Luca Albertoni renforce l'expertise spécialisée du conseil d'administration de la SERV concernant les PME suisses, en particulier au Tessin. De plus, il bénéficie d'un excellent réseau au sein de la Chambre de commerce et d'industrie. Nous nous réjouissons de collaborer avec lui."

Le nouveau membre du conseil d'administration de la SERV, Luca Albertoni, s'exprime en ces termes: "C'est un grand honneur de faire profiter la SERV de mes compétences juridiques et de mon expérience acquise durant mes années de collaboration avec des entreprises exportatrices. Les produits de la SERV ne cessent de gagner en importance dans un contexte international complexe et très incertain."

Luca Albertoni est né à Lugano et a grandi à Bellinzone. Il a obtenu une licence de droit à l'Université de Berne, avec une spécialisation en droit commercial. Il dirige la Chambre de commerce et d'industrie du Tessin depuis 2008, après avoir été à la tête de son service juridique depuis 2000. Luca Albertoni est entre autres membre du comité de l'Union patronale suisse et président de la section tessinoise d'ICT-Formation professionnelle Suisse.

### A propos de la SERV

La SERV est une organisation de droit public de la Confédération. Elle assure en autofinancement les opérations d'exportation d'entreprises suisses, qu'il s'agisse de services ou de marchandises, en particulier contre les défauts de paiement. Cela signifie qu'elle indemnise un exportateur assuré ou une banque qui finance lorsqu'un acheteur à l'étranger ne peut ou ne veut pas payer pour des motifs politiques ou économiques. Avec ses produits d'assurance, la SERV aide également les entreprises à obtenir des crédits pour leurs frais de production et à bénéficier d'une limite de crédit plus élevée, ce qui leur permet à leur tour de conserver leurs liquidités. La SERV travaille de manière subsidiaire et propose ses assurances en complément aux prestations des assureurs privés. Avec ses services, elle favorise la compétitivité internationale de l'économie d'exportation suisse, ainsi que la création et le maintien d'emplois en Suisse.

[www.serv-ch.com](http://www.serv-ch.com)

Contact:

Simon Denoth  
Senior Vice President, Public & Government Relations  
Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV  
Genferstrasse 6  
8002 Zurich  
Tél. +41 58 551 55 24  
[Simon.Denoth@serv-ch.com](mailto:Simon.Denoth@serv-ch.com)

Medieninhalte



*Lugano: Luca Albertoni, Direttore Cc-Ti. Nella foto Luca Albertoni, Direttore Cc-Ti presso la sede CC-Ti. © Ti-Press / Pablo Gianinazzi / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100050716](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100050716) / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050716/100920852> abgerufen werden.